

## Délibération n° 2022-05-07\_036

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 7 mai 2022

Objet : AFFECTATION DU  
RESULTAT 2021

Rapporteur : Stéphane  
GUILLAUME

Secrétaire de séance :  
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :  
25 avril 2022

Nombre de délégués :

En exercice : 140  
Présents : 70  
Pouvoir : 14  
Votants : 84

Pour : 75  
Contre : 0 –  
Abstention : 3 – (BANNIER  
Dominique, MACIAN  
Aurélio, CROS Jean-  
Claude)

L'an deux mille vingt-deux, le sept mai à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade - 3A allée du Domaine - CEBAZAT, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

### Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, GUILLAUME Stéphane, BRUN Evelyne, DEROSSIS (SIE) David, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, LEOTY Daniel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, FRUCHART Jean-Luc, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, MARTINEZ Gérard, HAUTEVILLE Cyril, BELGARDE Joseph, PRADIER Alain, LEON Bernard, PINTE Emmanuel, CHASSANG Jean-Pierre, ROBIN Christian, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, FERRY Mathieu, COMBES Didier, BOULLOT Bruno, BRUGIERE Eric, JARLIER Dominique, COMPTE Serge, DUDYSK Philippe, BARGEON Marcel, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, PERROT Guillaume, TOURLONIAS Vincent, MAS Gilles, LECHEVALLIER Christine, PICARD Anne-Marie, DAVID Marie, GUITTARD Antoine, BONNET Nicolas, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, BARRASSON Bernard, RAYNAL Roger, PONTRUCHER Bruno, RAZAVET Jean-François, SAUX Marion, BANNIER Dominique, BOISNAULT Christian, MACIAN Aurélio, SANCHEZ Nicolas, LARDANS Jacques, DEROSSIS (TDM) David

### Suppléants ayant pouvoir :

CROS Jean-Claude, TARDIVEL Ghislain, MILLET Arnaud, DOLAT Gilles, DAUPHIN Jean-François, SOULIER Odile, GHESQUIERE Chantal, BOSTVIRONNOIS Maryse, ZIMNIAK Didier, RABANY Anne

**Pouvoirs :**

GUELON René donne procuration à DURAND Jean-Paul, VIAL Christophe donne procuration à CHABRILLAT Rémi, DOMINGO Marcel donne procuration à ROBIN Christian, RAYNAUD Jérôme donne procuration à GOUTTEBEL Sébastien, RAYNAUD Dominique donne procuration à COMPTE Serge, METZGER Pierre donne procuration à LHERMET Florence, COUPAT Sylvie donne procuration à DEBARBIERI Christian, DURANTIN Christian donne procuration à LECHEVALLIER Christine, EGLI Eric donne procuration à PICARD Anne-Marie, AUBRY Jacques donne procuration à GUITTARD Antoine, BRIAT Dominique donne procuration à KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, BAULAND Gisèle donne procuration à SANCHEZ Nicolas, CHAUVET Jean-Louis donne procuration à LARDANS Jacques, FONTENILLE Jean donne procuration à LARDANS Jacques

Secrétaire de séance : Mme BRUN

**AFFECTATION DU RESULTAT 2021**

63124 Code INSEE	Territoire d'Énergie du PUY-DE-DOME Budget Syndicat	2021
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité Syndical  
AFFECTATION DU RESULTAT D E FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021, le Comité Syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombres de membres en exercice :		
Nombre de membres présents :		
Nombre de membres exprimés :		
VOTES :		
Pour :	Contre :	Abstentions :

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	7 157 863,85
B. <u>Résultat antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	112 635,13
C. Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (Si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	7 270 498,98

Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (Précédé de + ou -)	-4 165 119,41
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement(3) (Précédé de + ou -)	301 809,45
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	
BESOIN DE FINANCEMENT F. = D. + E.	3 863 309,96
AFFECTATION = C. = G. + H.	7 270 498,98
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	
G. - au minimum couverture du besoin de financement F	6 700 000,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	570 498,98
DEFICIT REPORTE D 002(4)	

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



63124 Code INSEE	territoire d'énergie du PUY-DE-DOME - SIEG Budget Syndicat	2021
---------------------	---	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021, le Comité syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 140  
 Nombre de membres présents : 70  
 Nombre de membres exprimés : 84  
 VOTES :  
 Pour : 75 Contre : 0 Abstentions : 3

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	7 157 863,85
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	112 635,13
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>7 270 498,98</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-4 165 119,41
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	301 809,45
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>3 863 309,96</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>7 270 498,98</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	6 700 000,00
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	570 498,98
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.  
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 18/05/2022 et de la publication le 18/05/2022

A COURNON D'AUVERGNE, le 18/05/2022